LE RÉSEAU CISAC PROTÈGE LES CRÉATEURS

SÉANCE DE QUESTIONS-RÉPONSES AVEC GADI ORON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CISAC

QUELS SONT, POUR VOUS, LES POINTS MARQUANTS DU RAPPORT ANNUEL DE LA CISAC DE CETTE ANNÉE ?

L'année écoulée a été marquée par de grands progrès pour notre communauté – mais aussi par plusieurs défis. Avant toute chose, c'est l'année où le débat sur l'impact de l'IA générative sur notre secteur a vraiment pris de l'ampleur. Et nos membres se sont tournés vers la CISAC pour qu'elle joue son rôle de guide. Cet enjeu reste au sommet de nos priorités en 2024.

Un changement très important est aussi intervenu concernant CIS-Net, l'outil qui rend possible les échanges de données entre les sociétés du monde entier. La propriété du système a été transférée de FastTrack à la CISAC. Nous pourrons ainsi encore améliorer nos services aux membres sur le plan des technologies.

Nous avons en outre soutenu les actions de lobbying dans de nombreux pays pour répondre aux projets de loi autour de l'environnement numérique, de l'IA et de la gestion collective. Nous concentrons nos efforts sur les marchés où l'aide de la CISAC peut faire une vraie différence.

Au cours de l'année écoulée, nous avons observé une reprise notable des collectes mondiales, qui témoigne de la résilience de notre communauté. Parallèlement, et en partie à cause de ce succès, nous avons vu de nouveaux concurrents à visée commerciale s'implanter agressivement sur le marché, ce qui crée de nouveaux défis pour le réseau traditionnel d'organisations de gestion collective sans but lucratif. Cet enjeu représente désormais une part importante de nos activités.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX FAITS NOUVEAUX PAR RAPPORT À L'IA ?

L'IA transforme notre monde et, à mon sens, la mission de la CISAC est de protéger les droits des créateurs partout dans le monde. Nous avons travaillé sans relâche pour éclairer les forums internationaux de prise de décision tels que l'Union européenne, l'OMPI et l'UNESCO, ainsi que les gouvernements des différents pays. Notre message est que les créateurs humains ont besoin d'être protégés et doivent être en mesure d'autoriser leurs œuvres sous licence et d'être informés de leur utilisation. Nous vivons une période charnière pour influencer la réglementation de l'IA en faveur des créateurs.

En juillet 2023, nous avons fédéré une coalition d'organisations internationales d'ayants droit et publié une « lettre ouverte » aux gouvernants. Nous avons établi une série de principes clés et un modèle de politique axé sur trois grandes priorités pour les créateurs : l'autorisation, la rémunération et la transparence. Ils sont au centre de notre campagne autour de l'IA, qui s'est poursuivie toute l'année par du lobbying direct dans de nombreux pays.

PENSEZ-VOUS QUE LES DÉCIDEURS POLITIQUES ONT PRIS EN CONSIDÉRATION LE MESSAGE SUR L'IA ?

Nous devons éclairer les décideurs politiques sur tout ce qui est en jeu pour la créativité humaine. Au cours de l'année écoulée, le Président de la CISAC Björn Ulvaeus et moi-même avons rencontré des chefs d'État et ministres de pays comme la Belgique, la Grèce, la Chine, le Japon et le Mexique. Nous avons redoublé nos efforts à l'approche de l'adoption de la loi de l'UE sur l'IA, la toute première grande réglementation sur cet enjeu capital, qui créera indubitablement un précédent pour les décideurs politiques du reste du monde. Je pense que le droit d'auteur et les intérêts des créateurs figurent désormais en meilleure place qu'avant dans les priorités des gouvernants, mais nous avons encore un énorme travail d'éducation et de plaidoyer à faire.

QUELS SONT LES POINTS MARQUANTS SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE ?

Notre mission sur ce plan est d'améliorer la qualité des données et l'utilisation des identifiants, afin de favoriser une rémunération plus élevée et plus efficace des créateurs. L'année écoulée a été marquée par de grands pas en avant sur deux fronts. D'abord, avec l'aboutissement du transfert de CIS-Net de FastTrack à la CISAC, nous avons pour la première fois le contrôle total de ce système international. Nous sommes dès lors en mesure de définir un plan d'action pour l'avenir, afin de réponde aux besoins opérationnels de nos membres dans les années qui viennent.

Ensuite, l'adoption de l'ISWC dans l'ensemble de la chaîne de valeur de la musique ne cesse de se développer. Elle augmente parmi les éditeurs et nous avons désormais des accords avec un certain nombre de fournisseurs de services numériques (FSN) pour leur garantir un accès aux codes et à leurs données. Nous soutenons en outre les efforts des sociétés pour émettre les codes au moment de la sortie d'un morceau.

QUELS SONT LES FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ?

Nous œuvrons chaque jour à soutenir nos différentes sociétés membres, par exemple en Turquie, en Chine, en Géorgie et dans bien d'autres pays. Nous avons notamment pu progresser dans la gestion des problèmes liés aux EGD clientes de la CISAC. L'expérience acquise depuis plusieurs années nous place dans une meilleure position pour surveiller l'utilisation de nos systèmes d'information par ces entités, et pour évaluer le respect des conditions convenues. Alors qu'un nombre toujours croissant d'entités commerciales s'implantent dans le monde de la gestion collective, nous nous montrons plus vigilants dans la façon dont nous gérons l'utilisation de nos services.

COMMENT LES EFFORTS DE LOBBYING DE LA CISAC ÉVOLUENT-ILS ?

Les responsables politiques sont de plus en plus attentifs aux questions de droit d'auteur et nous sommes donc davantage sollicités pour intervenir localement. Vous en trouverez de nombreux exemples dans ce rapport, que ce soit dans nos actions pour contrer un projet de loi préjudiciable en Afrique du Sud, notre travail sur le droit de suite au Chili ou la mise en application des directives européennes en Bulgarie. Nous continuons de développer nos partenariats avec des organisations internationales comme l'OMPI, l'UNESCO, l'ARIPO et l'OAPI. Notre Président et nos Vice-Présidents ont fait entendre leur voix de créateurs de renom dans une multitude de forums et je leur suis extrêmement reconnaissant pour leur soutien.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS POUR L'AVENIR ?

D'après nos échanges avec nos sociétés membres, il est clair que l'IA restera l'une de nos principales priorités. C'est un enjeu en constante évolution, avec des changements législatifs dans beaucoup de pays, et nos membres demandent donc de plus en plus le soutien de la CISAC dans ce domaine. L'un de nos autres grands projets est de déterminer l'avenir de CIS-Net.

Notre communauté travaille dans un environnement qui connaît des changements spectaculaires. La concurrence s'intensifie et génère de nouvelles pressions. Malgré cela, je suis optimiste pour l'avenir. Nos sociétés membres s'adaptent aux changements tout en s'efforçant de montrer que, malgré la concurrence accrue, elles peuvent s'affirmer comme une vraie seconde maison pour les auteurs. ●

> « L'IA transforme notre monde et, à mon sens, la mission de la CISAC est de protéger les droits des créateurs partout dans le monde. »